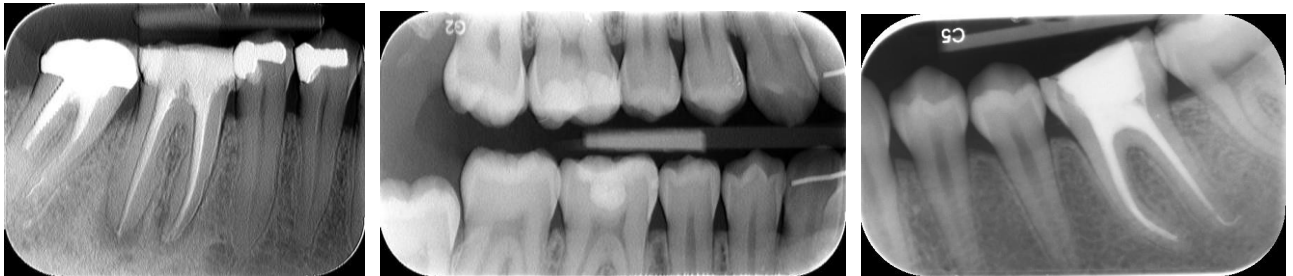




Formation complémentaire « RADIOLOGIE DENTAIRE »



1. Situation actuelle :

Les assistants-es dentaires n'étant pas au bénéfice d'une formation en radiologie dentaire reconnue par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ne sont pas autorisés-es, même sur délégation du médecin-dentiste, à prendre des radiographies ; de plus ces personnes ne sont pas autorisées à former les apprentis-es dans le cabinet dentaire. D'après la loi, les examens radiographiques ne peuvent être effectués que par des personnes au bénéfice d'une formation reconnue par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Les médecins-dentistes n'ont pas l'autorisation de déléguer cette tâche à un personnel non formé.

2. Objectifs de la formation :

Acquisition de la qualification technique et théorique pour la prise de clichés en radiographies intra-orales du massif osseux facial conformément aux dispositions de l'ordonnance du 22 juin 1994 sur la radioprotection (ORaP), des prescriptions de l'OFSP et de l'ordonnance du 15 septembre 1998 sur les formations et les activités autorisées en matière de radioprotection.

Ce certificat permet à l'assistant-e dentaire l'utilisation d'installations à rayons X à usage médico-dentaire sous la responsabilité d'un médecin-dentiste ayant la qualité d'expert. A l'issue de la formation, le-la candidat-e :

- est à même de réaliser les positionnements radiologiques dentaires associés en tenant compte des exigences particulières concernant la radioprotection et d'apprécier si la qualité d'un cliché correspond aux exigences de réussite.
- maîtrise les connaissances anatomiques des différentes régions étudiées ainsi que les aspects théoriques concernant l'appareillage radiologique, des connaissances de bases en physique des rayonnements, en biologie des rayonnements, en radioprotection et en mesure des rayonnements.
- répond aux exigences de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale du 20 août 2009 émise par le SEFRI lui permettant de former valablement un-e apprenti-e « Assistant-e Dentaire CFC ».

3. Contenu et objectifs détaillés de la formation :

Cette formation THEORIQUE et PRATIQUE porte sur la totalité de la matière du chapitre n° 8 du plan de formation conformément à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale « Assistant-e Dentaire CFC » du 20 août 2009 (édition du 16 mai 2012). La liste des objectifs détaillés est disponible sur le site de la SSO :

http://www.sso.ch/doc/doc_download.cfm?uuiid=70B6AC38F206C890C7B8CF3670313D08&&IRACER_AUTOLINK&&

Si le contenu du chapitre n°8 susmentionné devait subir des changements, c'est la dernière version du plan de formation approuvé par le SEFRI qui entrera en vigueur.

Contenu détaillé de la formation :

	Dates	Nbre leçons	Objectifs	Professeurs
N°1	6.10. 2018	4 leçons (8h30-12h)	<u>Théorie</u> : Techniques de réglage Exercices d'application Explications : Status et examens finaux	Dr Sébastien Perrin Médecin-Dentiste
	6.10. 2018	4 leçons (13h-16h15)	<u>Théorie</u> : Historique et Physique des rayonnements	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste
N°2	13.10. 2018	6 leçons (8h30-13h45)	<u>Cours pratiques en cabinet dentaire</u> c/o cabinet du Dr Perrin à Sion (rue du Scex 2) : <u>Contrôles de Qualité, Techniques de prise de vue</u> <u>De l'objet à l'image, lecture de clichés, artefacts,</u> <u>superpositions, anatomie</u>	Dresse Christel Métrailler Médecin-Dentiste Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste Mme Sophie De Amicis Assistante en prophylaxie SSO
N°3	27.10. 2018	6 leçons (8h30-13h45)	<u>Théorie</u> : L'appareil dentaire à rayons X, dosimétrie Exercices d'application <u>Pratique</u> : Lecture de clichés et erreurs de projections	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste
N°4	10.11. 2018	6 leçons (8h30-13h45)	<u>Théorie</u> : Radiobiologie et Radioprotection, bases légales sur la radioprotection Exercices d'application	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste
N°5	17.11. 2018	6 leçons (8h30-13h45)	<u>Théorie</u> : Film radiologique dentaire, Développement et Radiologie numérique <u>Pratique</u> : Lecture de clichés et erreurs lors du développement & de la prise de vue	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste
N°6	1.12. 2018	6 leçons (8h30-13h45)	<u>Pratique</u> : Techniques de prise de vue en cabinet Révisions et préparations aux examens	Dr Sébastien Perrin Médecin-Dentiste Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste
	15.12 2018	2x 30 min.	8h30 : Examen final écrit de 30 minutes (théorie) Dès 9h30 : Examen final de 30 minutes (pratique) en cabinet	Ecole-Club Migros, Sion En cabinet dentaire, c/o Cabinet Dr Perrin à Sion (rue du Scex 2)

4. Support de cours

Support de cours « Radiologie » SSO & SVDA + présentations PPT des enseignants-tes

5. Admission à la formation (3 conditions) :

1° Formation de base reconnue comme :

Assistant-e dentaire ayant obtenu son diplôme SSO sur une durée de 2 ans

ou

ayant obtenu son CFC d'Assistant-e Dentaire sans autorisation de radiographier

ou

au bénéfice d'un diplôme étranger nécessitant une formation complémentaire pour l'obtention de l'équivalence ou de la reconnaissance. Pour la reconnaissance/équivalence des diplômes, l'autorité fédérale est compétente.

SEFRI <http://www.sbf.admin.ch/dienstleistungen/formulare/00395/index.html?lang=fr> . La documentation relative aux requêtes d'équivalence se trouve dans le dossier «Reconnaissance de diplômes étrangers», Tél. +41 (0)58 465 40 67;

info@sbfi.admin.ch)

2° Attestation d'une place de formation avec pratique de la Radiologie Dentaire sous la responsabilité d'un médecin-dentiste qualifié en radiologie selon l'art. 18.2 de la loi sur la radioprotection. -> signature du formulaire d'inscription (cf. [annexe n°1](#))

3° Les frais de cours (50%) + supports de cours doivent être payés au minimum 10 jours avant le début des cours.

6. Assurances :

Durant les cours, les accidents sont couverts par l'assureur LAA pour les personnes ayant un employeur. Les autres participants-es doivent être couverts-es par une assurance personnelle.

7. Conditions d'inscription :

La formation débute si au minimum 10 personnes sont inscrites aux cours. Une confirmation d'inscription est envoyée à chaque personne inscrite où sont mentionnées les modalités de paiement.

8. Lieux de formation :

1° École Professionnelle « Assistant-e Dentaire CFC » du Valais, c/o Bâtiment de l'Ecole-Club Migros, Place de la Gare 2, 1950 Sion, 027/720 65 26

+

2° Cabinet Dentaire (c/o Dr Sébastien PERRIN, rue du Scex 2, 1950 Sion, 027/323 00 23)

9. Finance d'inscription :

Prix des cours (écolage)	CHF 1'200.-
Supports de cours	CHF 100.-
Frais d'examens	CHF 400.- (tarif normal : à la fin d'une session de cours) CHF 600.- (tarif « individuel » en cas de report ou suite à un échec)

10. Admission aux examens :

1° Remplir les conditions d'admission à la formation (cf. point n° 5).

2° Participer aux cours de formation en radiologie dentaire (au minimum 80%: 30 périodes).

3° Présenter un status => minimum 16 clichés. Le status et le formulaire doivent être remis au plus tard 10 jours avant la date des examens à *Ecole Professionnelle « Assistant-e Dentaire CFC », Place de la Gare 2, 1950 Sion*. Un status incomplet ou remis hors délai ne permet pas de se présenter à l'examen.

4° Les frais d'examens doivent être payés au minimum 10 jours avant la date des examens.

11. Déroulement de l'examen (60 minutes)

A. Théorie – Ecrit (c/o Ecole-Club de Sion): 30 minutes

Les questions théoriques portent sur les 6 thèmes suivants :

- Physique des rayonnements
- Appareil dentaire à rayons X (structure, tube, réglage de l'appareil)
- Film radiographique dentaire / développement / radiologie numérique
- Radiobiologie
- Radioprotection (y compris bases légales) / dosimétrie
- Technique et anatomie radiologiques

B. Pratique – Oral (c/o cabinet dentaire): 30 minutes

1° le-la candidat-e doit réaliser 3 radiographies sur un patient fictif (le-la candidat-e doit rester après son examen pour servir de modèle au candidat suivant). L'épreuve comprend un bitewing et 2 autres radiographies apicales, précédemment tirées au sort. Attention à l'organisation/méthode, à l'hygiène et à l'encadrement du patient !

2° 4 radiographies sont présentées au-la candidat-e. Sur les 2 premières issues du status personnel, le-la candidat-e doit affecter les images au quadrant correct en se basant sur les structures anatomiques. Les images 3 et 4 comportent des erreurs de projection et/ou de positionnement du film. Le-la candidat-e doit identifier les erreurs et les corriger.

12. Matériel nécessaire pour l'examen final pratique :

- Blouse et dosimètre
- Film RX (grand et petit)
- Porte-film personnel pour Bite Wings
- Prote-film personnel pour apicales (postérieurs et antérieurs)
- Status radiologique complet (16 clichés à envoyer 10 jours avant l'examen final)

13. Experts pour l'examen final :

2 experts cantonaux ayant la reconnaissance d'expert aux examens CFC pour la filière « Assistant-e Dentaire CFC »

14. Critères de réussite et certificat délivré :

L'examen final est réussi si la note finale obtenue est égale ou supérieure à 4,0. La notation se fait selon un protocole et des critères qui seront présentés par les formateurs lors de la formation.

Le certificat est délivré par la Société Valaisanne des Médecins-Dentistes (SSO-Valais) et l'École Professionnelle « Assistant-e Dentaire CFC » conformément à l'Ordonnance sur les formations et les activités autorisées en matière de radioprotection du 15.09.1998 (reconnaissance OFSP et annonce à l'OFSP des personnes ayant obtenu le certificat)

15. Répétition de l'examen :

En cas de moyenne insuffisante, le-la candidat-e peut répéter les examens au plus tôt après 6 mois. Après 2 échecs à l'examen final, le cours doit être à nouveau suivi dans son entier.

16. Composition de la Commission de cours et processus Qualité (pour 2018) :

- SSO-Valais : Dr Etienne Barras, *praticien, expert cantonal et enseignant*
- SSO-Valais : Dr Sébastien Perrin, *praticien, expert cantonal et enseignant*
- Dresse Sarah Cuenin, *praticienne et enseignante principale « Radiologie Dentaire »*
- Dresse Christel Métrailler-Baillifard, *praticienne, enseignante de pratique « Radiologie Dentaire » et experte cantonale*
- Mme Sophie De Amicis
- Mme Véronique Varone, *Responsable de l'École Professionnelle et coordinatrice de la formation complémentaire « Radiologie Dentaire »*

Les participants-es évaluent au moyen du formulaire remis par l'École Professionnelle la qualité de l'enseignement. La synthèse des évaluations est remise à la commission de cours et à l'OFSP après chaque session.

17. Dispositions légales / recours :

Les résultats de l'examen peuvent être contestés dans les 14 jours qui suivent la réception de ceux-ci par le-la candidat-e auprès de l'École Professionnelle à l'attention de la commission de cours « Radiologie Dentaire ». Les recours doivent être adressés par écrit dans le délai susmentionné avec motivation détaillée de la requête. La décision suite à un recours est définitive.

18. Inscriptions pour les cours & renseignements-contacts :

ECOLE PROFESSIONNELLE

„Assistant-e Médical-e CFC & Assistant-e Dentaire CFC“

c/o Bâtiment de l'Ecole-Club Migros

Place de la Gare 2, 1950 Sion

Tél. : 027/720 65 26

Fax : 027/720 65 21

www.amad-valais.ch

Personne responsable de l'École professionnelle « Assistant-e Dentaire CFC » et de la Formation complémentaire « Radiologie Dentaire » : Mme Véronique Varone, 027/720 65 26 ou 079/342 58 09,

varone.veronique@amad.educanet2.ch

Enseignante principale : Dresse Sarah Cuenin, sarah.cuenin@amad.educanet2.ch



INSCRIPTION Formation Radiologie Dentaire

NOM :

Prénom :

Adresse complète :

N° de téléphone :

Adresse e-mail :

Dates de la formation :

	Dates	Nbre leçons	Objectifs	Remarques
N°1	6.10. 2018	4 leçons (8h30-12h)	<u>Théorie</u> : Techniques de réglage Exercices d'application <u>Explications</u> : Status et examens finaux	
	6.10. 2018	4 leçons (13h-16h15)	<u>Théorie</u> : Historique et Physique des rayonnements	
N°2	13.10. 2018	6 leçons (8h30-13h45)	<u>Cours pratiques en cabinet dentaire c/o cabinet du Dr Perrin à Sion (rue du Scex 2) :</u> <u>Contrôles de Qualité, Techniques de prise de vue</u> <u>De l'objet à l'image, lecture de clichés, artefacts,</u> <u>superpositions, anatomie</u>	
N°3	27.10. 2018	6 leçons (8h30-13h45)	<u>Théorie</u> : L'appareil dentaire à rayons X, dosimétrie Exercices d'application <u>Pratique</u> : Lecture de clichés et erreurs de projections	
N°4	10.11. 2018	6 leçons (8h30-13h45)	<u>Théorie</u> : Radiobiologie et Radioprotection, bases légales sur la radioprotection Exercices d'application	
N°5	17.11. 2018	6 leçons (8h30-13h45)	<u>Théorie</u> : Film radiologique dentaire, Développement et Radiologie numérique <u>Pratique</u> : Lecture de clichés et erreurs lors du développement & de la prise de vue	
N°6	1.12. 2018	6 leçons (8h30-13h45)	<u>Pratique</u> : Techniques de prise de vue <u>en cabinet</u> Révisions et préparations aux examens	
	15.12 2018	2x 30 min.	8h30 : Examen final écrit de 30 minutes (théorie) Dès 9h30 : Examen final de 30 minutes (pratique) en cabinet	

Je confirme également avoir pris connaissance des tarifs : CHF 1'200.- (écolage)

Les frais de cours (supports) s'élèvent à CHF 100.- => Coût total : CHF 1'300.- + Frais d'examens

Un CV et une copie de votre CFC doivent être envoyés à l'école en même temps que l'inscription aux cours « Radiologie dentaire ».

A la réception de l'inscription, une facture vous sera adressée.

Pour accord :

Lieu, date :

Signature :

Confirmation de ma place de formation avec pratique de la radiologie dentaire

Lieu et date :

Tampon du cabinet dentaire & Signature du médecin-dentiste responsable :